

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	P O R S C H E	9 2 8 (moteur: M 28/01 240 CV-DIN)	CH 0637 46

Constructeur Dr. Ing. h.c. F. PORSCHE Aktiengesellschaft, D-7000 Stuttgart 40 (D)

Identification "928" sur la plaquette du constructeur "928,10" devant le No du châssis, 4ème chiffre = millésime "CH 0637 46" sur la plaquette AMAG *

Plaquette constr. à l'avant, près de la fermeture du capot / plaquette AMAG à gauche à côté de la plaquette

N° du châssis à droite, à l'avant latéralement à l'intérieur de l'aile

Ident. du moteur "M 28/01" à l'avant, au centre en haut sur le bloc (ergot)

Importateur princ. A M A G Automobil-und Motoren AG, 5116 Schinznach-Bad

Véhicule homologué 928810 0 023 Signes fixes dans code du type 928 / 928,10

Chassis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4

Direction mécanique, avec assistance hydraulique

Transmission mécanique synchronisée

Nombre de vitesses 5 Entraînement AR

Frein de service hydraulique, 2-circuits, à disques, assistance par dépression, sur toutes les roues

Frein auxiliaire circuits 1 + 2 du frein de service

Frein d'arrêt mécanique, à expansion interne, sur les roues AR

Ralentisseur contrôle niveau + diff. de pression, 2 LT séparées

Contrôle 2 circ.

Moteur

Marque PORSCHE Type M 28/01

Construction V Temps 4

Carburant B Position avant

Refroidiss. eau Nombre cylindr. 8

Aléage 95,0 Course 78,9

Cylindrée 4474 CV-impôt 22,79

Puissance en CV 240 DIN à V/min 5500

(Mesure à proximité)

Bruit 91 dB/A à V/min 4125

Silencieux 3 pots: 928/2 928/3 928/1

Mesure des gaz 74/290 CEE/ vignette pas exigée

Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = "A+2"

Carrosserie limousine (coupé)

Nombre de portes 2 Indic. vit. km/h

Ceintures sécurité AR4 (E) Retroviseur intérieur+gauche

Cale - Attelege -

Antivol verrouillage de la direction

Nombre de places 1 4 av 2 centre ar 2

Dimensions

Longueur int. 4450 Empattements 2500 /

Largeur 1840 /

Hauteur 1315 Voies av 1550 ar 1510

Porte à faux lat. - Voies av - ar -

av 1005 ar -

ar 945 Braquage g 10400 d 10400

Poids

avant 765 arrière 705 total 1470

Poids à vide 80 200 280

Charge utile 845 905 1750

Poids total 1870

Garantie fabr. 225/50 VR 16 225/50 VR 16

Dimens pneus - / 2,4 - / 2,4

Ply / bar 1100 1100

Charge > 210 > 210

pour V max

Garantie poids remorquable avec frein 1600

Garantie poids remorquable sans frein 750

Garantie poids de l'ensemble 3470

Poids remorquable testé 1470

Vitesse maximale selon le constructeur 240 km/h

Vitesse maximale testée 240 km/h

Charge garantie sur l'attelage = 50 kg

Distance volant - vers l'avant du véhicule

Équipement	HCR H4 (E)
Feux de route	HCR H4 (E)
Feux de croisement	A (E) dans B
Feux de position	R-S1 (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	1 (E)
Clignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av ar 1 (E)
Feux de gabarit	av B (E) ar
Feux complément.	B (E)
Eclairage plaque	2/ séparés au centre
Essuie-glace	2/ balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	Mixo CH 5 0102 01 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	PORSCHE 928		
Homologation N°	CH 0637 46		
Carrosserie	limousine		
Places	total 4	avant 2	
Poids à vide	1470	Carburant B	
Charge utile	-	CV-impôt 22,79	
Poids total	1870	Cylindree 4474	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Seuls les véhicules équipés de la plaquette de l'importateur "AMAG" avec le No d'homologation, peuvent être immatriculés sur la base de la présente fiche d'homologation.

Variante de pneu : 215/60 VR 15 charge AV 1200 (2,4) AR 1200 (2,4) V-max. dépasse 210 km/h voies inchangées.

jantes: 7 J x 16 H2 resp. 7 J x 15 H2
Seules les jantes d'origine ("P" dans triangle à l'intérieur de la jante) ou des produits approuvés par PORSCHE sont admis.

Pour l'hiver : 185/70 SR 15 M+S 1000 (2,1) 1000 (2,1) V-max. 160 km/h

jantes: 6 J x 15 H2 ou 7 J x 15 H2.

A noter dans le permis de circulation:

(102) - Charge utile de la galerie, max. 35 kg.

Lieu et date de l'homologation
Schinznach-Bad, 30.3.77

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture
de tourisme

P O R S C H E

9 2 8
(moteur: M 28/01)
(240 DIN-PS)

CH 0637 46

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I

Complément du 29.09.77 à Schinznach-Bad - Br

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule ne marche : 50 km/h, M3, iA 2,75 = 77 dB/A

50 km/h, A2, iA 2,75 = 78 dB/A

à proximité de l'échappement: 91 dB/A à 4125 t/min

92 dB/A à 4125 t/min

Expertise de contrôle du 06.10.77 à Schinznach-Bad - jak

Transmission : sur demande avec boîte automatique à 3 paliers

Moteur type : "M 28/02" (le type de la boîte c.v. reste inchangé M 28/01)

Mesure des gaz : directive CE, un signe d'homologation n'est pas exigé,
teneur en CO = 1,3 % à 740 t/min

Frein de service : sur demande avec limiteur agissant sur les roues arrière
(1 par circuit)

Variante de pneus : pneus d'hiver
205/55 SR 16 M+S charge 1120 (2,5) V-max. 160 km/h

Complément du 12.07.79 à Schinznach-Bad - Schö/FR

à partir du No du châssis : 92 A 0 800 001 (A= millésime 1980)

Identification : "92..80" devant le No du châssis

Type du moteur : "M 28/09" (boîte à 5 vitesses) ou "M 28/10" (boîte automatique)

Puissance : 177 kW / 240 CV-DIN à 5250 t/min

Silencieux : 3 = 460x212x102 mm (928/2-1) 330x172x84 mm (928/3-1)
435x300x225 mm (928/1-1)

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 50 km/h, M3, iA 2,75 = 78 dB/A

50 km/h, AD, iA 2,75 = 78 dB/A

à proximité de l'échappement: 89 dB/A à 3938 t/min.

Mesures des gaz : CEE 78/665 (correspond à ECE-15.03)

avec boîte mécanique = CO 0,6 ‰ à 750 t/min

automatique = CO 1,0 ‰ à 710 t/min

Pare-brise : sur demande teinté en vert (transparence testée et approuvée).

Voiture
de tourisme

P O R S C H E

9 2 8
(moteur M 28/01)
(240 CV-DIN)

CH 0637 46

Fiche complémentaire II

Expertise de contrôle du 24.07.80 à Schinznach-Bad - PR

Identification : "WPO ... 92 .. S8" code au No du châssis, à droite dans la
gouttière du capot

Silencieux : 3 pots 460x212x102 mm (928/2-4)
330x172x 84 mm (928/3-3)
435x300x225 mm (928/1-3)

Mesure du bruit : avec le véhicule en marche = 50 km/h, M3, iA 2,75 = 76 dB/A
= 50 km/h, AD, iA 2,75 = 77 dB/A

avec boîte mécanique, à l'arrêt = à 3938 t/min = 79 dB/A
automatique, à l'arrêt = à 3938 t/min = 78 dB/A

Mesure des gaz : CE 78/665, avec boîte mécanique = CO 1,3 % à 750 t/min
automatique = CO 1,0 % à 740 t/min

Fixation des ceintures de sécurité: ECE-14

Equipement : livrable sur demande avec un feu de brouillard arrière B (E)

Complément du 7.9.1981 /PR

Charge garantie sur le toit: Livrable sur demande avec système de transport d'origine sur le toit (points de fixation intégrés dans la construction du toit): 75 kg

Remplace complément du 7.9.81 sur la fiche complémentaire I